

CESSION DE GAN EUROCOURTAGE ET DE GROUPAMA UK AMORCE DE DEMANTELEMENT OU OPERATIONS LIMITEES ?



La direction vient d'annoncer la vente de Gan Eurocourtage IA et de la filiale anglaise (Groupama UK)

Au CCE du 8 décembre, Monsieur MARTEL, Directeur Général disait déjà « *qu'il n'y aurait pas de sortie possible pour le Groupe, sans réduction de périmètre pour alléger les capitaux propres et dans ces conditions, les réductions des périmètres étaient incontournables* ».

Nous sommes consternés par cette décision hâtive car aujourd'hui

- L'arrêté des comptes 2011 indiquant la réalité des résultats du groupe n'est pas finalisé.
- Le montage financier avec la caisse de dépôt et consignation (échanges de titre Silic) ainsi que les autres mesures comptables permettaient à Groupama de passer la marge de solvabilité au 31 décembre 2011.
- L'expertise liée au droit d'alerte faite par le CCE doit nous donner la situation réelle du groupe. Elle est encore en cours de réalisation. Cette expertise devait aussi permettre d'envisager des pistes de réflexions et de faire des propositions économiquement viables.
- La Direction avait comme ambition de conserver le périmètre du Groupe et croyait au modèle économique du groupe construit depuis 1998, date d'achat du GAN.
- La vente n'est pas "LA SOLUTION" pour sauver le groupe de cette situation.
- Nous avons passé le cap 2011, nous avons jusqu'à fin 2012 pour trouver des solutions.
- Une société d'assurance se gère à long terme et nous avons le temps de pouvoir réfléchir à froid sur différentes options, mais toujours en préservant le périmètre actuel du groupe.

LES VENTES DE JANVIER

La Direction a pris la décision de céder l'établissement Gan Eurocourtage IA dans son contour au 1er janvier 2011 ainsi que la filiale anglaise Groupama UK.

La partie Vie de Gan Eurocourtage ne serait pas concernée pour l'instant et nécessiterait des arbitrages beaucoup plus importants. Aucun acquéreur ne s'est manifesté sur l'activité vie. La partie des collectives pourraient revenir éventuellement sur GGVI si le repreneur de la partie IA n'est pas intéressé. Rien n'est arrêté pour le moment.

Pour la Direction, trois raisons l'on poussé à cette cession :

- Revenir à une marge de solvabilité de 150%.
- L'opération de fin d'année avec la caisse de dépôt et consignation n'était pas suffisante
- GAN Eurocourtage a des actifs facilement détachables du groupe.

Pour la Direction, cette opération permettrait de "sauver" Gan Eurocourtage pour rassurer le marché où elle opère, et, qui menace de lui être fermé depuis que Standards & Poors a dégradé la note du Groupe, donc par ricochet celle de Gan Eurocourtage

Cette opération devrait intervenir d'ici à la fin du premier trimestre et une mise en application au deuxième trimestre.

Le futur repreneur serait étranger. Il devra dans son dossier de proposition de rachat, être attentif au volet social, la Direction en faisant un critère de sélection important. Elle confirme avoir donné un engagement à l'état sur le traitement social de la situation de Groupama.

Elle indique que les fonctions support de GSA, prestataires pour Gan Eurocourtage, pourraient continuer à l'être pour le compte du futur repreneur,

La CGT avait craint une amorce du démantèlement du Groupe dès octobre 2011. Depuis nous n'avons jamais cessé d'interroger la Direction sur ses intentions, mais en vain, car elle a continué à entretenir le flou en pensant que cela rassurerait le personnel sur la solidité du Groupe. Pour la CGT l'incertitude et le déni n'ont rien de rassurant.

Groupama en 2012 ? l'OCDE prévoit que la France rentre en récession au 2^{ème} trimestre 2012. Dans ce contexte, Groupama a un défi majeur à relever. Cela va faire quatre mois que les graves difficultés de Groupama ont été avouées. Mais nous n'avons vu que des opérations de ventes d'actifs précieux au coup par coup. Où est le plan ambitieux de relèvement du

groupe ?

Déjà sur le plan d'économie de 300 millions d'euros (2 milliards de Francs) annoncé sur le périmètre GSA et filiales, en dehors de cette enveloppe, rien n'est présenté. Quel planning ? Sur quels postes cela va-t-il porter ? Quel impact sur les salariés ? Aucune information.

Nous attendons beaucoup de l'aboutissement de l'étude lancée dans le cadre du droit d'alerte, prévu d'ici la fin février, pour avoir la situation réelle du groupe et dialoguer d'égal à égal avec la direction sur son plan, qui doit sans doute bien exister, même s'il est distillé au compte-goutte.

Etre informé n'est que la première étape. Ensuite il faudra sans nul doute se mobiliser et agir : la meilleure défense des salariés c'est l'action solidaire. C'est ce que disait déjà la CGT haut et fort dans son tract de décembre. Nous sommes tous dans le même bateau. Il serait fallacieux de penser qu'à moyen terme, on puisse sauver les uns en sacrifiant les autres. Chaque abandon de filiale affaiblirait le groupe et compromettrait l'avenir des salariés restant. Nous nous en sortirons que tous ensemble. Ne nous laissons pas déposséder de notre outil de travail ni supporter une dégradation de nos conditions de travail sans réagir.

NOUS NE DEVONS PAS LAISSER FAIRE !

